

# Lettre d'information



## Travaux

### CET AUTOMNE

#### Avenue des Brosses

Le caniveau a été recouvert afin d'élargir le passage des piétons et garantir ainsi leur sécurité. Prochainement, des barrières seront installées judicieusement pour encore plus de protection.

### Du 14 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE

#### Avenue Delorme

Des travaux réalisés pour le compte de la Direction de l'eau Métropole nécessiteront une circulation alternée par feux tricolore et un stationnement interdit au droit du chantier.

### ENTRE LE 19 OCTOBRE ET LE 6 NOVEMBRE

#### Chemin du Méginand, à l'angle de la route de Sain Bel

A l'occasion d'un chargement de bois par un camion semi-remorque,

la chaussée sera réduite pendant la durée nécessaire.

### Du 19 AU 30 OCTOBRE

#### Chemin du Baudy, promenade de la gare, chemin du Siroux

L'entretien des espaces verts modifiera la circulation et le stationnement pour ces trois chantiers de la manière suivante :

- En fonction de la typographie, la chaussée sera réduite avec la mise en place d'un sens prioritaire ou une circulation alternée par feux tricolores dans la portion de voirie concernée par les travaux.

- Le stationnement interdit sera matérialisé dans les délais prescrits dans la zone concernée par les travaux.

### Du 20 AU 22 OCTOBRE

#### 32, route de Paris

L'entreprise Sogea interviendra sur le réseau assainissement endommagé par une fuite. La circulation des

véhicules sera réglementée comme suit :

- Circulation sens Nord/Sud : circulation interdite au n°32 route de Paris, déviation fléchée sur la voie de gauche sens Sud/Nord

- Circulation sens Sud/Nord : phasage des travaux par la neutralisation d'une seule voie pour ne pas interrompre la circulation.

Pendant la durée des travaux, la vitesse sera limitée à 30km/h

### Du 6 AU 20 NOVEMBRE, DE 8H À 17H

#### 125/129, route de Paris

A l'occasion des travaux réalisés par l'entreprise MECI Lyon pour le compte de GrdF, la circulation des véhicules sera réglementée à la hauteur du chantier. La voie côté trottoir, sens Sud/Nord, sera neutralisée. Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier.

## PRÉVENTION

### Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone et chauffages d'appoint

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

Pour en savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

## A noter

### SAMEDI 24 OCTOBRE

Collecte des déchets verts  
Parking du Cimetière  
09h-16h

### JEUDI 26 NOVEMBRE

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 26 novembre, à 19h (et non pas le jeudi 19 novembre comme annoncé dans le Petit Zoom)

## Manifestations

### MARDI 27 OCTOBRE

Conférence «Georges Bassinet et le Festival de Lyon-Charbonnières - 1949-1960  
Salle Entr'vues- 20h

### SAMEDI 31 OCTOBRE

Vente et dédicace du livre de Guy Cuisinaud «Il était une fois Charbonnières»  
Salle Entr'vues - 20h

## Réglementation

### MISE EN PLACE D'UNE

#### «ZONE 30»

#### Avenue Général De Gaulle

La réglementation de la circulation est modifiée avec la mise en place d'une zone « 30 » avenue Général De Gaulle. Cette nouvelle réglementation vise à améliorer la sécurité des différents usagers et intervient en complément des 3 passages piétons aux différentes intersections de cette voie.